

du spectacle.

Un document technique n'a rien de document unique, le plan de prévention des risques lié à la salle et le respect de sécurité de l'établissement.

Chaque théâtre a sa fiche d'identité, on peut dire sa fiche technique qu'il faut élaborer et tenir à jour. Elle comporte les caractéristiques techniques de la salle (plan de scène, liste du matériel par locaux, description de la machinerie, description de l'accueil, loges etc...). Sa rédaction est une première étape.

2) Des métiers, une équipe.

Un risque général se peut voir seul. Les spécialités en son, lumières (surtout au théâtre), scène plateau nécessitent l'intervention de professionnels. Si l'étude des fiches techniques de spectacle a accueilli ou des projets à venir incombe au régime, la vie en œuvre est assurée par des techniciens formés, sensibilisés à la réglementation et aux "règles de l'art" et aux risques liés à leur activité (électricité, chute, accroc de table, port de E.P.I. etc...)

Il convient de réaliser des plannings d'intervention tant pour les techniciens que pour leur domaine d'intervention. ex: le technicien plateau intervenir avant l'arrivée de l'éclairagiste ! Pour un bon montage, il faut du bon matériel. Et c'est la base d'un démontage plus aisé.

L'accueil de public, la billetterie, la tenue de un début de soirée et la présence d'agent SP/A Pour sécurité sont avant d'œuvres dont les missions de fonctionnement sont impératives.

B.) La pratique professionnelle d'accompagnement de l'acteur

1) Si il n'est évident que l'accueil de troupes professionnelles est facilité, il n'est devenu pas moins rigoureux. Il incombe au régime d'élaborer un référentiel dans le cadre de cet accueil. Depuis la contractualisation par le service culturel qui a bien sûr

CONCOURS ou EXAMEN

donnant accès à l'emploi de :

Technicien principal de 2^e classe

à titre interne (1)

à titre externe (1)

au titre du troisième concours (1)

Spécialité Métiers du spectacle

Épreuve de Rapport technique et propositions

Date de l'épreuve 8 Avril 2015

Colonne réservée
à l'Administration

Numéro de correction



Numéro d'anonymat



Note attribuée
(réservé au jury)



Visa du jury ou de la
Commission de Surveillance

Commune de Techniville

Le 8 avril 2015

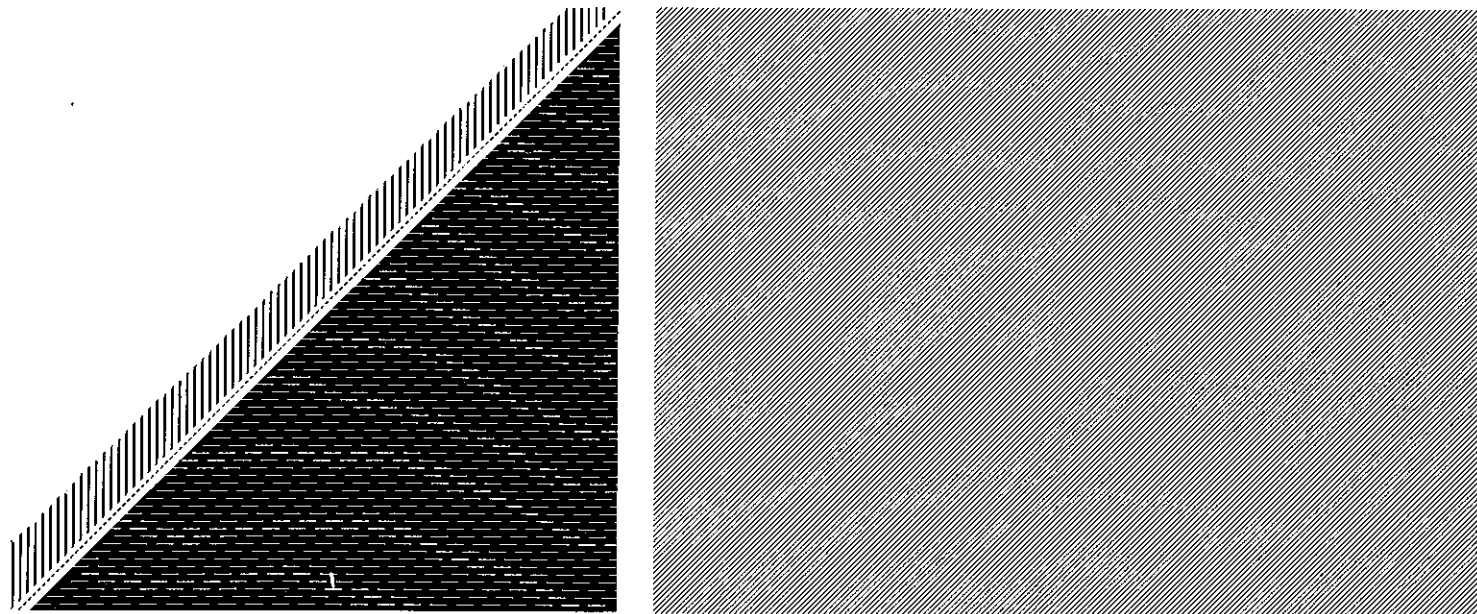
Rapport technique à l'attention
de Monsieur Le Maire

Objet: Le nouveau théâtre à
l'italienne

Si la conservation et la valorisation du patrimoine est au cœur de missions culturelles de collectivités, la réhabilitation de certains bâtiments doit tenir compte de évolutions techniques et juridiques, réglementaires.

Nous nous intéressons dans un premier temps au "chêne" spécifique du théâtre à l'italienne, à ses caractéristiques techniques d'origine. Il s'agit de mesurer dans quelles conditions, nous pouvons y accueillir des professionnels du spectacle et bien sûr du public, aujourd'hui.

Nous nous pencherons ensuite sur les enjeux



organisationnels liés à l'exploitation de ce théâtre que nous venons d'acquiescer.

I) Les particularités du Théâtre à l'Italienne à conserver

A) Le charme d'autrefois

1) Le théâtre à l'Italienne est inspiré et marqué le théâtre occidental. Il suit, de sa conception, les éléments fondamentaux, nécessaires à la création et à la représentation théâtrale.

Avec une scène très distinctement séparée du public, il s'offre un espace entièrement dédié au jeu et à la machinerie.

2) Le cache de scène est clairement défini afin que le spectateur ne puisse voir que ce que l'on veut bien lui montrer. Penchilouage (rideau de spectacle), décor de scène, cintres (poutres ou perchés sur lesquelles sont fixés aujourd'hui les projecteurs en général, les décors à manipuler autrefois), cage de scène (les planches et ses dessous abritent une partie de la machinerie) sont autant d'installations remarquables.

Avec un balcon souvent en fer à cheval, l'acoustique de ces lieux est d'une qualité appréciée.

B) Les enjeux d'une exploitation aujourd'hui.

1) La remise aux normes

Si la façade, le décor extérieur sont la face visible d'une rénovation, les aménagements intérieurs tant au niveau de ^{l'acoustique} ~~propos~~ des planchers ou sont la face cachée. Les installations scéniques ont toujours la même vocation. Pourtant elle ont évolué. Avec le progrès, les notions ont changé aussi.

Pour retrouver une vie culturelle, le théâtre doit répondre impérativement aux normes, notamment en terme de réglementation incendie (résistance et réaction au feu, en terme d'accessibilité de personnes handicapées, en terme de formation des personnels (machiniste est une critique)).

2) Il convient d'adapter les structures liées au jeu et à la scénographie quand on peut le conserver. Une série de cintres et de pentes, aujourd'hui souvent évacués, doit être réaménagés, les timons de scène et/ou fermetures ignifugés; la scène modernisée.

Il est important de prendre en compte les aménagements du bâtiment en tant que tels mais aussi les nouvelles outils liés à l'exploitation artistique des lieux.

Tout ceci a bien entendu un coût...

II) Une exploitation actuelle implique de nombreux enjeux

A) Les enjeux d'une organisation

1) L'exploitation de la salle et son cadre légal. Les travaux ont été effectués, la commission de sécurité a autorisé l'ouverture de bâtiment au public et nous avons la chance d'avoir un agent ayant suivi la formation obligatoire pour l'obtention de la licence et d'être présents du spectacle... une partie des conditions est réunie pour le fonctionnement.

Puisque nous avons déjà une salle polyvalente, il semble évident que cet espace doit être dédié à la pratique

pris en compte les spécificités de notre salle avant d'activer le spectacle...) jusqu'au jour de la représentation. Les étapes techniques doivent être scrupuleusement tenues. L'implication de tous (prestataires extérieurs si besoin, si dus) est fondamentale pour la réussite du spectacle.

2.) Dans le cadre de l'intérêt communautaire, la communauté de commune regorge d'associations théâtrales et de compagnies amateurs.

Il est important de s'appuyer sur ce réseau et surtout de l'accompagner dans la réalisation de projet.

Dans ce contexte, le régisseur intervient souvent en avant pour une intervention de conseil, expliquer ce qui est faisable, sensibiliser aux aspects des normes (ex: les décors sur scène, être fabriqués "maison", doivent être avec des matériaux au P.V. anti feu approprié).

Il assiste, avec son équipe à certaines répétitions (attention aux nombres d'heures !) pour favoriser l'esprit technique avec le metteur en scène, le scénographe, les comédiens.

En représentation, le régisseur gère et coordonne l'exécution des opérations, l'exécution des interventions.

Il sait bien sûr garder son calme et veiller aux confort de chacun.

La bonne gestion d'un théâtre est le résultat du travail de tous : élus, personnel encaissant, autres salariés, prestataires extérieurs... L'objectif est atteint quand le public est satisfait du service qui lui a été rendu (sans l'avoir vu...).